

PERMANENCES AMAP PHACELIE - inscriptions

Pour rappel du règlement intérieur de l'AMAP, chaque adhérent s'engage à effectuer deux à trois distributions par an ou « permanences ». Chaque semaine, la permanence est assurée par 1 membre du comité accompagné de 3 adhérents ou adhérentes. En détail, il s'agit d'installer les tables, les balances, et tout ce qu'il faut pour la distribution, accueillir les producteurs, les aider à installer leurs produits, accueillir les adhérents, les guider sur les différents produits à récupérer, remplir la feuille de présence, vérifier que tous les produits ont été récupérés, et éventuellement appeler les retardataires.

Les inscriptions aux permanences se font sur AMAPJ (<https://contrats.amapj.fr/b/ludres>) en cliquant sur l'onglet « Mes permanences ».

Une fenêtre apparaît vous indiquant la période concernée (*saison 2022-2023*), le nombre de permanences ouvertes à l'inscription, et éventuellement les dates des permanences auxquelles vous vous êtes inscrits.

- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements
- Mes adhésions
- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référénts
- Liste des adhérents
- Mes permanences** 1
- HISTORIQUE
- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

S'inscrire aux permanences

saison 2022-2023

période avril 2022 - mars 2023 - Rappel : il est demandé à nos adhérents d'effectuer 2 ou 3 permanences par an. **Vous devez réaliser 2 permanences entre le vendredi 01 avril 2022 et le vendredi 31 mars 2023 (à choisir parmi 52 dates).**

Vous n'êtes pas inscrit, merci de vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire pour les permanences placées après le vendredi 01 avril 2022

S'inscrire 2

Période de permanence saison 2022-2023

Vous êtes inscrit sur 0 positions, vous devez vous inscrire pour 2 positions. Encore 2!

vendredi 01 avril 2022		vendredi 06 avril 2022		vendredi 15 avril 2022	
membre du comité	PELLETIER Manuel	membre du comité	FLEURETTE Myriam	membre du comité	CARTON Jean-Louis
adhérent amap (1)	BARTH Danielle	adhérent amap (1)	MANDRON Jean-Pascal	adhérent amap (1)	DE CARLI Régis
adhérent amap (2)	MANGEAT Séverine	adhérent amap (2)	MANGEAT Séverine	adhérent amap (2)	ELOUARDI Brigitte
adhérent amap (3)	ELOUARDI Brigitte	adhérent amap (3)	DUARTE Agnès	adhérent amap (3)	Place libre

Je m'inscris à cette date 3

vendredi 03 mars 2023

membre du comité	PELLETIER Manuel
adhérent amap (1)	Place libre
adhérent amap (2)	Place libre
adhérent amap (3)	Place libre

Je m'inscris à cette date

vendredi 24 mars 2023

membre du comité	Place libre
adhérent amap (1)	Place libre
adhérent amap (2)	Place libre
adhérent amap (3)	Place libre

Je m'inscris à cette date

4 **OK**

Après avoir cliqué sur « S'inscrire », une nouvelle fenêtre apparaît. Il suffit ensuite de choisir la date en cliquant sur « Je m'inscris à cette date » puis sur l'onglet « Je m'inscris ».

Votre nom est inséré automatiquement.

Pour valider, il faut dérouler le calendrier jusqu'à la fin et valider en cliquant sur OK.

S'inscrire aux permanences

saison 2022-2023

période avril 2022 - mars 2023 - Rappel : il est demandé à nos adhérents d'effectuer 2 ou 3 permanences par an. **Vous devez réaliser 10 permanences entre le vendredi 01 avril 2022 et le vendredi 31 mars 2023 (à choisir parmi 52 dates).**

Vous êtes bien inscrit sur 11 dates.

Vous pouvez modifier vos choix pour vos permanences placées après le vendredi 01 avril 2022

Modifier

Les dates de mes permanences

Vous devez faire les permanences suivantes :

- vendredi 01 avril 2022
- vendredi 06 mai 2022
- vendredi 03 juin 2022
- vendredi 01 juillet 2022
- vendredi 02 septembre 2022
- vendredi 07 octobre 2022
- vendredi 04 novembre 2022
- vendredi 02 décembre 2022
- vendredi 06 janvier 2023
- vendredi 03 février 2023
- vendredi 03 mars 2023

Consulter les plannings de permanence

- Visualiser les plannings de permanence ...
- Télécharger les plannings de permanence au format tableur ...

Un message d'alerte automatique sera envoyé deux jours avant.

Vos permanences sont comptabilisées automatiquement et vous pouvez consulter vos permanences à tout moment.

Vous pouvez modifier vos dates de permanences.

Pensez à avertir le comité en cas d'annulation ou de modification par mail à amapphacelie@gmail.com

En cas de difficulté, contactez amapphacelie.amapj@gmail.com



PERMANENCES AMAP PHACELIE - organisation

Heure d'arrivée : 17h30, période de distribution 18h00-19h30.

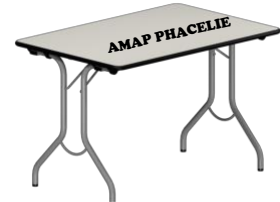
1. Mise en place des tables pour l'accueil et les producteurs

Accueil :

La table grise marquée AMAP Phacélie est stockée dans le vestiaire, elle appartient à l'AMAP.

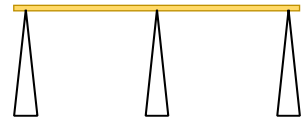
Sortir le meuble à roulettes et prendre le **Classeur de Distribution** contenant :

- les **feuilles de distribution** ;
- la **feuille du jour** avec les producteurs présents ;
- les **feuilles d'émergence** ;
- les numéros de contact des adhérents ;
- etc....



Producteurs :

Légumes (2 à 3 tables) et **Fruits** = planches soutenues chacune par **3 tréteaux**. Les planches et les tréteaux appartiennent à l'AMAP et sont stockés dans le vestiaire. Pour ces deux producteurs, sortir et brancher les balances de pesée (meuble à roulettes), et les bassines (vestiaire) pour préparer les paniers de légumes.



Autres producteurs : tables grises pliantes stockées au fond de la salle (à droite en rentrant). Ces tables appartiennent à la Mairie de Ludres.



Pour les paniers **Pains**, prévoir deux tables.

Utiliser les nappes cirées stockées dans le vestiaire pour protéger les tables grises.

Aider les producteurs à installer leurs produits.

Préparer les paniers de légumes.

En cas de distribution de **VIANDE** ou **VOLAILLES** vérifier que les paniers sont bien dans le frigo.

2. Accueil, émergence

Feuille du jour : la placer en évidence sur la table d'accueil.

Feuilles d'émergence. Trois feuilles d'émergence FRUITS, LEGUMES et GENERAL. *Béatrice ou Romain du GAEC ROME doivent vous fournir la feuille d'émergence « LÉGUMES »*. Inscrive les absences et reports éventuels sur les feuilles FRUITS et LEGUMES.

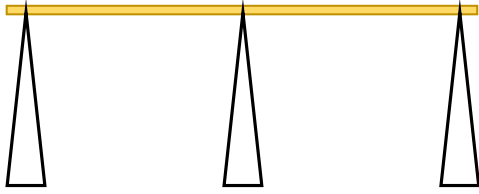
Feuilles de distribution : noter le contenu du panier, les noms des personnes de permanence, les absences programmées ou autres remarques.

Cocher les adhérents venus récupérer leurs paniers sur les feuilles d'émergence,

En fin de distribution, photographier la feuille FRUITS et l'envoyer à amap.phacelie@gmail.com

Retards, oublis : faire le tour des producteurs et vérifier sur les feuilles d'émergence. Envoyer un SMS ou appeler les retardataires. Les paniers oubliés sont à partager entre les personnes de permanence ou repris par les producteurs.

Ranger les tables, remettre les balances et classeur dans le meuble à roulettes, passer un coup de balai, avertir le concierge avant de partir.



- Fruits
- Légumes

3 tréteaux par planche

Tables pliantes



- Pains *2
- Œufs
- Produits Laitiers Petite Seille
- Petits Fruits/Champignons
- Fromages de chèvre



Pour l'accueil